



Par Stéphane Choisez
avocat associé, cabinet Choisez

Covid 19 et risque pandémique ; retour sur une crise

Stéphane CHOISEZ
Associé
Cabinet d'avocat
CHOISEZ ET
ASSOCIES

Quels enseignements est-il aujourd'hui déjà possible de tirer, en termes de risques, de la Crise du Covid 19, soit la pire crise sanitaire que le monde et l'occident ait connu depuis 1918, avec l'épidémie de grippe espagnole de triste mémoire.

Le premier retour d'expérience, évident, c'est de noter l'impréparation totale des sociétés occidentales à un risque pourtant prévisible.

Il a été déjà beaucoup dit, au niveau Français, sur l'absence de stock de masques, sur l'absence de tests, sur l'absence de stratégie, sur l'incroyable transfert de nos usines de médicaments à l'étranger, sur l'impréparation globale de notre système de santé, pourtant réputé être l'un des meilleurs au monde. Nous n'étions tout simplement pas prêts. Il est donc important de penser dès demain à constituer une ligne sanitaire, qui aura un cout important, pour ne plus jamais être pris aussi au dépourvu.

Car c'est le deuxième enseignement, pour les futures crises sanitaires de demain, la circulation virale ne peut être stoppée, la circulation internationale empêche d'élever des barrières aux frontières, sauf à prendre des mesures radicales incompatibles avec une société démocratique (comme en Chine) ou tellement liées à l'isolement géographique (l'Australie) qu'elles ne peuvent être transposées.

Ce que nous avons vécu reviendra, sous une forme ou une autre, à un moment ou un autre, et il faut se préparer. La covid19 est une maladie redoutable, mais il existe des maladies encore plus dangereuses. Il faut donc se préparer, mais pas simplement en se payant de mots. En termes de doctrine, de réactivité du système de santé, de process de fabrication des vaccins.

Notre chance, c'est que la technologie était prête, attendant d'être utilisée, et la vaccination a permis de faire baisser de façon drastique les conséquences de cette pandémie, dont on rappellera qu'elle est une épidémie hors de contrôle. Et malgré un inutile débat sur la vaccination obligatoire, qui aura retardé l'accès aux soins de nombreuses personnes, l'immense majorité des adultes s'est vaccinée, à plus de 80 %.

Le troisième enseignement est qu'à minima, il faut achever rapidement le système global d'indemnisation des pandémies sur lequel le législateur dit réfléchir, qui permettra demain aux entreprises destinées à être fermées de limiter le choc économique et social, ce qui suppose un fonds d'indemnisation doté de sommes conséquentes – on parlera en dizaines de milliards d'euros, qui sera sanctuarisé des besoins de tout gouvernement en manque de fonds.

On ne pourra pas renouveler l'expérience du « à tout prix », dont l'efficacité à toutefois permis d'éviter des drames sociaux, sauf à obérer l'avenir des générations suivantes, chargées du poids de notre dette. Les milliers de procès qui se déroulent entre assurés et assureurs donneront des résultats divers, selon la façon dont les polices d'assurances des grands acteurs du marché sont bien ou mal rédigées – tout est question de point de vue en Droit.

Mais cela ne règlera que cette crise, pas les suivantes. La résilience d'une société démocratique se mesure fondamentalement à sa capacité à apprendre de ses propres erreurs, et à tirer justement des enseignements utiles des crises pour les générations futures. Il est temps que, au niveau systémique, le risque viral soit intégré comme un risque aussi « émergent » que le risque cyber l'est, ce qui suppose une réponse collective.

Il est temps aussi de se souvenir des 120.000 décédés du Covid 19, et les victimes par dizaines de milliers qui garderont des séquelles à long terme.

Si l'on ne peut empêcher une nouvelle pandémie, au moins soyons prêts collectivement à l'affronter.